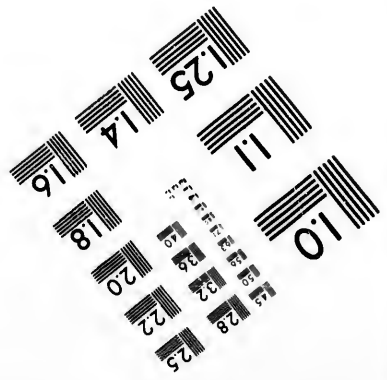
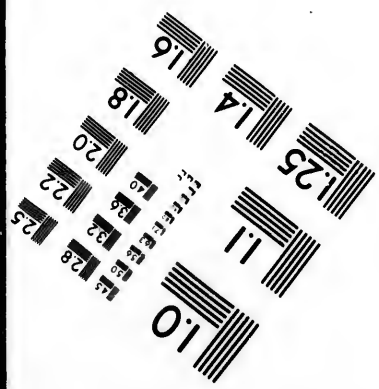
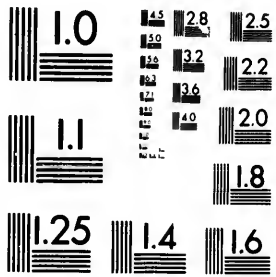


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions

Institut canadien de microreproductions historiques

1980

Technical Notes / Notes techniques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Physical features of this copy which may alter any of the images in the reproduction are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Certains défauts susceptibles de nuire à la qualité de la reproduction sont notés ci-dessous.

Coloured covers/
Couvertures de couleur

Coloured pages/
Pages de couleur

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured plates/
Planches en couleur

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Show through/
Transparence

Tight binding (may cause shadows or distortion along interior margin)/
Reliure serré (peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure)

Pages damaged/
Pages endommagées

Additional comments/
Commentaires supplémentaires

Bibliographic Notes / Notes bibliographiques

Only edition available/
Seule édition disponible

Pagination incorrect/
Erreurs de pagination

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Pages missing/
Des pages manquent

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Maps missing/
Des cartes géographiques manquent

Plates missing/
Des planches manquent

Additional comments/
Commentaires supplémentaires

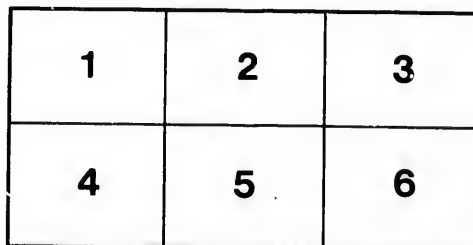
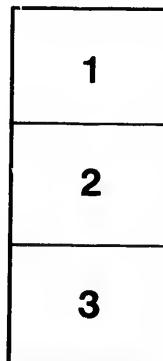
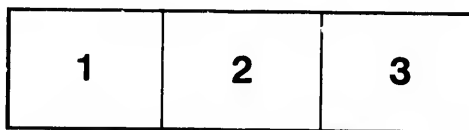
The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol → (meaning "CONTINUED"), or the symbol ▼ (meaning "END"), whichever applies.

The original copy was borrowed from, and filmed with, the kind consent of the following institution:

Library of the Public
Archives of Canada

Maps or plates too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole → signifie "A SUIVRE", le symbole ▼ signifie "FIN".

L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de l'établissement prêteur suivant :

La bibliothèque des Archives
publiques du Canada

Les cartes ou les planches trop grandes pour être reproduites en un seul cliché sont filmées à partir de l'angle supérieure gauche, de gauche à droite et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Le diagramme suivant illustre la méthode :

VOYAGE D'ÉTUDE

AU

CANADA



LOUIS BAREEL

INGÉNIEUR AGRICOLE



ANVERS

IMPRIMERIE CL. THIBAUT, PLACE DE MEIR, 18

1900

VOYAGE D'ÉTUDE

AU

CANADA



LOUIS BAREEL

INGÉNIEUR AGRICOLE



ANVERS

IMPRIMERIE CL. THIBAUT, PLACE DE MEIR, 18

1900

1900

(51)

Préliminaires.

Le Manitoba et les Territoires du N. O. ont été divisés en « *Townships*, » c'est à dire en carrés ayant 6 milles de côté (9656 kilom.)

Chacun de ces carrés renferme 36 sections de 1 mille de coté et a une superficie de 640 acres.

Toutes les sections portant un numéro pair, excepté 8 et 26 qui appartiennent à la Compagnie de la Baie d'Hudson, sont réservées pour la création d'homesteads.

L'« *homestead* » ou ferme de colonisation, a une superficie d'un quart de section ou 160 acres et est donné à tout chef de famille ou à tout individu du sexe fort, âgé d'au moins 18 ans, moyennant paiement de \$ 10 pour frais d'enregistrement.

Le colon doit résider sur la terre et la cultiver.

Tout colon peut acquérir un quart de section disponible et voisin de son homestead au prix de \$ 3 l'acre, payable un quart au comptant et le solde en 3 ans avec intérêt au taux légal de 6 pour cent.

Le paiement, se rapportant aux terres du Gouvernement, peut se faire en espèces, ou au moyen de « *scripts* », bons émis par le département de l'Intérieur.

Les sections portant les n^{os} impairs ont été concédées aux Compagnies de chemin de fer. Le paiement de ces terres se fait aux conditions suivantes : Un dixième au moment de l'achat, le solde au bout de 9 ans, plus l'intérêt à 6 p. c. Les sections 11 et 29 sont réservées aux écoles.

POIDS ET MESURES.

Le pouce = 0,025 mètre.

Le pied = 12 pouces = 0,304 mètre.

Le mille = 1609 mètres.

L'acre = 4046 mètres carrés = $\frac{2}{5}$ d'hectare.

Le gallon = 4,54 litres.

Le minot = 36,35 litres.

La tonne = 1016 kilogrammes.

Le dollar ou la piastre = 100 cents = 5,15 francs.

Il y a en plus des pièces en argent de 50, 25, 10
et 5 cents et du papier de 4, 2 et 1 dollars.

La livre sterling a cours au Canada.

VOYAGE D'ÉTUDE

AU

CANADA



A bord du steamer « Friesland » de la Red Star Line, j'avais quitté Anvers, le Samedi 17 Mars dernier.

Après une traversée de onze jours, je débarquais à New-York. Dès le lendemain, j'étais à Montréal, où j'avais à négocier avec le Président de la Compagnie du Canadian Pacific Railway, les conditions de mon voyage sur l'immense réseau du chemin de fer transcontinental.

En l'absence du Président, je fus reçu par le Directeur général de la Compagnie. Ce dernier, après l'exposé du but de ma mission, et la mention du syndicat belge que j'avais l'honneur de représenter, m'assura le parcours gratuit sur les itinéraires suivants :

Montréal-Ottawa; Ottawa-Winnipeg; Winnipeg-Otterburne; Winnipeg - Brandon - Souris - Estevan - Moosejaw - Régina ; Régina-Prince-Albert ; Régina-Calgary ; Calgary-Edmonton ; Calgary-Banff ; Banff-Vancouver ; enfin Vancouver-Victoria en steamer dépendant de la même Compagnie du C. P. R. ;

Le retour, de Victoria à Montréal, par le Koodnay, pays de mines d'or : soit un voyage d'environ six mille deux cents milles.

L'issue de ces premières démarches me permettait déjà de me rendre compte de la façon large dont sont traitées les affaires en Amérique.

A Ottawa, la capitale fédérale du Dominion, ma première visite fut auprès de M. Donner, consul-général de Belgique au Canada. Prévenu de mon arrivée dans le pays par une recommandation de M. de Favereau, Ministre des affaires étrangères à Bruxelles, M. Donner voulut bien se mettre tout à ma disposition, et me présenta à divers ministres, sénateurs et représentants, dont l'appui me fut maintes fois précieux, comme il le sera éventuellement pour la Société.

C'est grâce aux très-obligeantes démarches de M. le Consul-général, que M. Smart, député — Ministre de l'Intérieur, eu égard au but de la Société en formation et à la composition de son syndicat, mit à ma disposition un agent des terres de la Couronne comme guide, ainsi que des voitures, partout où leur présence me serait nécessaire.

Mes démarches, tant auprès du C. P. R. que du Gouvernement, avaient donc pleinement réussi : ce me fut un encouragement, et j'eus la satisfaction de constater que votre projet de colonisation obtint les sympathies des autorités auxquelles j'eus l'honneur d'être présenté.

A Ottawa, je me suis rendu fréquemment à la Bibliothèque du Parlement et aussi à la ferme expérimentale.

De ces études, en quelque sorte préliminaires, ainsi que des renseignements puisés à bonne source, et notamment de la bouche du Directeur-général de la ferme, M. Saunders, je pus, dès alors, déduire les considérations suivantes, qu'est venue maintes fois corroborer la suite de mon voyage.

Malgré tous les efforts faits par le Gouvernement et les Compagnies intéressées, en vue d'amener les agriculteurs à conduire de front la grande culture et l'élevage, c'est-à-dire la culture mixte comprenant principalement l'industrie laitière, le mode de faire valoir le sol le plus goûté, consiste dans la culture exclusive des céréales. Si les céréales devaient, un jour, ne plus payer suffisamment, la culture mixte rapporterait toujours le bénéfice produit par les animaux, et en première ligne le lait vendu en nature, ou transformé en beurre et en fromage.

Beaucoup, il est vrai, ont eu cette idée, et ont pleinement réussi ; aussi voit-on le nombre des industries agricoles augmenter sans cesse, surtout au Manitoba.

L'agriculteur canadien soigne mal ses animaux : souvent, les vaches laitières, l'année durant, sont abandonnées dans la prairie, et l'on conçoit que plus d'une tête y trouve la mort faute de subsistance, quand, au dégel, la prairie se recouvre de verglas. Constatons, toutefois, que depuis peu,

plusieurs ont expérimenté quels rendements supérieurs produisent les vaches que l'on traite avec soin, abritées dans de spacieuses étables, nourries durant l'hiver, quand l'industrie laitière paie le mieux, d'aliments concentrés qui s'ajoutent au foin, tels le son de froment, les farines de grains de toutes espèces.

Ainsi entendue, la culture mixte donne plus de bénéfice que la culture exclusive des céréales, souvent aléatoire au Canada.

Pour stimuler l'industrie laitière dans les fermes, le Gouvernement fédéral a élevé à ses frais plusieurs laiteries, et fournit à ceux qui en font la demande, les appareils centrifuges séparateurs de la crème et du lait, avec le concours d'un spécialiste pour en enseigner le maniement.

Au surplus, rien n'est épargné pour propager et guider l'agriculture. J'ai été à même de m'en rendre compte, lors de mes visites à la ferme centrale d'Ottawa : les champs de démonstration de tous genres, les expériences d'alimentation rationnelle du bétail, spécialement l'engraissement du porc et du bœuf, la recherche des meilleures races laitières, la sélection de graines des principales variétés de céréales et de plantes fourragères, toutes ces études sont faites avec une science et une minutie qui attestent la grande compétence du personnel placé à la tête de ces institutions.

Enfin, les fermes expérimentales du Canada distribuent annuellement aux cultivateurs des échantillons de graines dont l'emploi judicieux a donné les meilleurs résultats. Plus de 30.000 échantillons ont été livrés en 1898.

L'arpenteur-général des terres de la Couronne, M. de Ville, a bien voulu me remettre des cartes très-détaillées, en attirant mon attention sur les meilleurs territoires du Manitoba et du N. O.

J'ai parcouru différentes fermes aux environs d'Ottawa : mais, à mon avis, la province d'Ontario ne présente pas grand intérêt au point de vue auquel nous nous plaçons. Cette contrée est déjà en pleine exploitation, et de grandes spéculations y exigeraient des capitaux trop importants. Je ne m'y suis donc arrêté que pour en noter ici la situation extrêmement florissante, bien faite pour encourager les entreprises du même genre dans un pays où tout serait à faire.

J'arrive donc à Winnipeg, à 1200 milles d'Ottawa

Situé au confluent de l'Assiniboine et de la Rivière Rouge, Winnipeg n'était, en 1734, qu'un poste de la Compagnie de la Baie d'Hudson, le Fort Garry. A mi-chemin des deux Océans, sur un sol d'une extraordinaire fertilité, cette bourgade était appelée à un développement rapide. Son essor date de l'établissement du C. P. R., une merveille du siècle à laquelle cette partie de l'Amérique du Nord doit la civilisation. La contrée fut, dès lors, l'objet d'une spéculation à outrance, un « *Boum* » suivant l'expression originale du pays. Cependant la réaction ne se fit pas attendre et beaucoup de spéculateurs, qui escomptaient la vente de leurs terres pour en retirer un bénéfice exorbitant, virent leurs espérances s'effondrer comme un château de cartes ; plus tard, à cause du trafic important qui se fit dans la jeune cité que l'on appela depuis la « Reine de l'Ouest » Winnipeg ne tarda pas à se relever de la torpeur dans laquelle elle se trouvait plongée après le « *Boum* » et on la considère aujourd'hui comme une des villes les plus florissantes du Canada.

D'une population de 50000 âmes, elle est éclairée à l'électricité, et de nombreux trains électriques circulent continuellement dans le Portage Avenue et dans la Main-street, la principale artère, qui a plus de quatre milles de long et 50 mètres de large.

Toutes les branches du commerce y sont représentées : Winnipeg étant située au milieu de l'immense prairie canadienne, il faut qu'elle puisse répondre aux exigences des détaillants de tout le N. O. C'est un des principaux marchés pour les produits de l'Agriculture et surtout pour les céréales.

Parmi les établissements industriels les plus importants de cette ville, j'ai visité l'usine de machines agricoles de Massey-Harris, les moulins d'Ogilvie, les porks-Packers, différentes scieries importantes, et c^h et c^h.

Au cours de cette première excursion dans le Nord-Ouest, l'aspect de la prairie canadienne m'a fait une inoubliable impression. Son immensité rappelle l'immensité de l'Océan : aussi loin que peut porter la vue, aidée des plus puissantes jumelles d'approche, c'est l'infini, l'insondable ; vraiment le spectacle est indescriptible. La terre, noire comme l'encre, est recouverte d'une herbe très-haute en certains endroits, fort courte ailleurs, le « buffalo grass », tant recherché par le bétail des ranches, comme il l'était par

les buffles eux-mêmes, il y a vingt ans. A côté de Winnipeg, séparée par la Rivière-Rouge, la petite ville de St-Boniface, capitale catholique du Manitoba et siège de l'Archevêché. J'eus l'honneur d'être présenté à Mgr Langevin et à M^{rs} les Sénateurs Bernier et La Rivière. Monseigneur me reçoit avec une grande affabilité, me souhaitant plein succès dans l'accomplissement de ma mission. Il aspire à voir se fonder de nouvelles paroisses catholiques, composées surtout de Belges, qu'il a en haute estime.

Au cours d'une audience, l'Archevêque me fait part d'un projet auquel il songe depuis longtemps, l'établissement d'un orphelinat belge de filles au Manitoba. Il semble que l'émigration catholique est enrayée surtout par la difficulté qu'éprouvent les jeunes gens à se marier convenablement au Canada. « On pourrait fort bien, dit-il, leur éducation faite, placer les orphelines dans des maisons très-recommandables, ou les confier à des dames qui seraient leurs protectrices. Aussi bien, les orphelinats regorgent de pensionnaires en Belgique; leur émigration au Manitoba, organisée avec prudence, outre mille précieux avantages, dispenserait un jour les cultivateurs d'aller faire appel, annuellement à 4000 ouvriers de l'Ontario, auxquels ils offrent des salaires de \$ 2.— à 2 5 par jour. »

Je me suis ensuite rendu chez M. Bernier. « Le cultivateur belge, me disait-il, mieux que tout autre, est à même de réussir au Manitoba; il est sérieux, travailleur, économe et tempérant. Mais un émigrant, nouveau venu au Canada, doit apprendre à cultiver et à travailler, comme il convient, ces terres nouvelles, et un engagement préalable comme simple ouvrier lui serait très-profitable. »

M. Bernier, comme M. Saunders, préconise le système de la culture mixte.

Le lendemain, j'avais l'honneur d'être invité par Mgr. Langevin, à une fête que l'on organisait à l'occasion d'un anniversaire de son Episcopat. Dans le discours qu'il prononça, l'Archevêque fit connaître à l'assemblée présente de quelle mission j'étais chargé, et en quelques phrases très-élogieuses, il fit ressortir le but philanthropique de la future société. Ce me fut une nouvelle satisfaction de voir votre projet accueilli de félicitations enthousiastes.

M. Mc Creary, Commissaire-général de l'Immigration à Winnipeg avait désigné, pour me guider de Winnipeg à Calgary, M. Roy, agent d'émigration recommandé par Mgr Langevin.

Le 20 Avril, à 8 heures du matin, une voiture attelée de deux petits chevaux canadiens, vint me prendre à l'hôtel. Je visitai ainsi la remarquable exploitation des Trappistes à St Norbert. Jusqu'en Colombie Britannique, je ne quitterai plus la Prairie. Au cours des différentes étapes que j'aurai à fournir, mille occasions se présenteront de rédiger de petites monographies pleines d'intérêt pour l'observateur, et dont le présent rapport n'est que le résumé et la conclusion.

Dans le district de St. Boniface, m'avait surtout été signalée l'exploitation très importante de la famille Bossuyt. Venus des Flandres avec fort peu d'argent, les Bossuyt dirigent une ferme considérable. Sans s'occuper de culture autrement que pour leurs besoins personnels, ils ont une soixantaine de vaches laitières, dont le lait est vendu en nature à Winnipeg. Ces vaches ne tarissent guère, grâce à de bons soins et à une alimentation raisonnée. Un des frères Bossuyt est au Klondyke : il s'y occupe de la vente des animaux de boucherie.

Les terres à vendre dans ce district de St. Boniface sont trop chères, pour qu'on y puisse établir de grandes fermes à culture extensive ; le sol étant de bonne qualité, convient parfaitement à la culture maraîchère, de toutes les entreprises agricoles la plus lucrative : Winnipeg consomme énormément de légumes de toutes sortes, qui se vendent à des prix très élevés.

Un peu plus loin vers Springfield, il existe de bonnes terres qui ont bel avenir au point de vue de la spéculation. Excellentes pour l'établissement de laiteries et pour l'exploitation du foin, elles ne conviennent généralement pas aux céréales, car elles s'égouttent difficilement et sont souvent alcalines. Leur prix est de \$ 8 à 15 l'arpent.

Delà, j'entre dans le district de St. Norbert, composé en grande partie de lots des Rivières Rouge et Salle. Il est formé de peuplements de trembles, clairiérés de prairies

donnant d'assez bon foin. Les habitants sont des métis, chasseurs et pêcheurs plus qu'agriculteurs. paresseux et inactifs, se bornant à vendre foin et bois. On reconnaît aisément la propriété mal entretenue d'un métis.

Le district de St. Norbert présente l'inconvénient d'avoir le sol rempli d'une végétation spontanée de broussailles, qui rend la culture souvent onéreuse, privé d'écoulement pour l'excès d'eau ; enfin, la terre y est quelquefois alcaline.

Ce qu'il faut pour le mixed-farming, c'est un sol légèrement ondulé, composé de bonnes parties à foin, un peu basses, faisant suite à des ados plus élevés pouvant s'égoutter facilement pour la culture des céréales.

La propriété des Trappistes à St. Norbert est un superbe domaine de plus de 1.000 acres de superficie, terres et bois.

Le P. Supérieur me montre successivement la ferme, la laiterie et toute l'exploitation. J'admire la propreté extrême qui règne dans les étables, les écuries et la porcherie. Le bétail se compose de soixante têtes de bêtes à cornes de race Canadienne. Au début, la communauté possédait une race pure provenant de reproducteurs importés d'Ontario ; mais on a fini par adopter la race du pays, qui réunit toutes les qualités : elle donne, au point de vue du lait, le maximum de rendement pour le minimum de soins.

Aux écuries, treize beaux chevaux de labour ; sous les hangars, toute la collection des instruments aratoires des grandes exploitations, depuis la simple casseuse jusqu'à la lieuse et la machine à battre.

Voici le rendement moyen des céréales obtenu à la ferme de St. Norbert :

Froment :	28 minots	à l'acre.
Avoine :	45 minots	à l'acre.
Orge :	40 minots	à l'acre.

Le seigle n'est guère cultivé.

Comme industries agricoles, les Trappistes ont une beurrierie, une meunerie et une boulangerie. Le beurre, d'un goût exquis, atteint au marché de Winnipeg les plus hauts prix.

Inutile de le dire, les Trappistes se dispensent du concours d'ouvriers étrangers, et cet avantage leur vaut le succès magnifique de leur exploitation : il faut reconnaître qu'au Canada, les salaires sont fort élevés, surtout au temps des moissons.

Chez les Trappistes, la culture est soumise aux règles de l'agronomie, comme leurs parcs le sont aux lois de

l'économie forestière : parcs superbes, bien entretenus, judicieusement aménagés, traités en coupes réglées. Partout ailleurs, en ces pays vierges, les peuplements forestiers sont négligés, abandonnés ou tenus pour encombrants

J'étais enchanté d'avoir visité cette belle propriété où l'on travaille avec méthode, persuadé une fois de plus, qu'il vaut mieux cultiver peu et avec soin pour beaucoup récolter, que d'obtenir de moindres rendements sur un territoire plus vaste et négligé. Il en est de même en ce qui concerne l'élevage.

Revenu le soir à l'hôtel, j'ai noté : District de St. Norbert : les métis travaillent mal, leurs terres sont pleines de mauvaises herbes ; voisinage désagréable. Terre alcaline, difficile à travailler à cause des broussailles. Il y a quelques bons lots, mais ils sont trop chers.

Je visite ensuite le District de St. Norbert-Prairie-Grove : *township 9 Rang 4 E.* à l'est du premier méridien.

La plus grande partie du territoire se compose de magnifiques prairies naturelles, mais elles ont l'inconvénient d'être tellement basses, qu'au cours d'années pluvieuses, la coupe des foins est impraticable. Cette année, malgré une sécheresse exceptionnelle qui n'a pas été constatée depuis 12 ans, le bétail y marchait dans l'herbe jusqu'au poitrail.

La contrée, qui présente de grandes ressources pour l'industrie laitière et ses dérivés, ne paraît pas propice, en son état actuel, à la culture des céréales, car le sol n'a pas d'égouttement. Mais il est probable que quand les chemins des milles auront été tracés avec des rigoles d'égouttement et un fossé collecteur, le niveau habituel de l'eau s'abaissera. Dès lors la colonisation s'opérera facilement.

Le 24 Avril, au lever du soleil, accompagné de M. Roy, je prenais le train pour Otterburne, en passant par Niverville.

Niverville se trouve à 18 milles de Winnipeg, et ne comporte, jusqu'à présent qu'un élévateur et quelques habitations. Les cultivateurs sont occupés à faire les semailles, et la terre très-riche en humus, paraît être de bonne qualité. Plus loin, vers l'Île des Chênes, à 5 milles au Nord-Est de la station, je note de belles parties à foin et de belles pâtures pour l'élevage et la laiterie. J'y reviendrai au retour, pour étudier en détail ce district qui, à première vue, présente de multiples avantages pour la colonisation.

Voilà à 15 milles de Winnipeg, de belles terres inoccupées et offertes au prix modique de \$ 4 à 8 — l'acre. C'est que les habitants sont de religion catholique, et les anglais ne prétendent pas s'y établir, préférant rester groupés sous l'égide de leur religion, de leur race et de leur langue.

A Otterburne — 26 milles — le terrain plus élevé convient aux céréales ; en fort peu de temps, la culture mixte y a pris un grand essor, grâce aux industries laitières récemment établies avec succès, telles la fromagerie Mignot, et la fabrique de lait condensé de M. Bertrand. L'eau est de qualité excellente, les puits atteignent de 80 à 110 pieds de profondeur, le sol très-fertile se travaille plus aisément que les terres de St. Boniface, son aération facile permet des semailles précoces.

Voici, au sujet des semailles, la manière dont se travaille le sol au Manitoba. La terre y est d'une fertilité tellement puissante, qu'on ne songe pas à lui restituer le moindre engrais, même après plusieurs récoltes successives d'une même plante. L'amélioration de la terre se fait soit par des labours de plus en plus profonds, soit par la jachère, soit, enfin, dans certains cas, par l'ensemencement de Thymoty et de Brôme qui donnent un excellent fourrage très apprécié par les chevaux et les bêtes à cornes. Exceptionnellement, sur certains sols sablonneux, le cultivateur

utilise l'engrais d'étable. Néanmoins, on ne saurait approuver qu'il brûle les matières fertilisantes, encore moins qu'il les laisse en immenses tas à la porte des étables, où elles forment un amas de pourriture, qui en cas d'épidémie constituerait un redoutable foyer d'infection. Il est certain, au contraire, que si fertile que soit le sol, le cultivateur aurait avantage à utiliser les fumiers au profit des plantes sarclées : p^our les pommes de terre, tabac, betteraves. Mais il est tellement ébloui de la richesse de son sol, qu'il trouve cet emploi inutile et sous prétexte que le fumier produit la mauvaise herbe, il le méprise et le considère comme tout-à-fait encombrant.

Si le sol est vierge de tout travail, on commencera par casser la prairie durant l'été au moyen d'un labour superficiel qui retournera complètement les gazons ; après l'hiver, lorsque le sol sera asséché, on préparera la terre aux semences avec la herse ordinaire ou avec le "discarrow", c'est la herse à disques. Il ne faudra plus qu'ensemencer le champ au semoir, qui enfouit la graine et la recouvre de terre. L'écartement des lignes, la quantité des semences, la profondeur d'enfouissement, tous ces facteurs importants se règlent mécaniquement avec la plus grande facilité, et la plupart des instruments agricoles sont munis d'un siège, d'où le conducteur, sans fatigue, dirige et surveille son attelage.

Le travail du sol exigeant fort peu de dépense de force, il se conçoit, toutes proportions gardées, que l'on cultive, ici, beaucoup plus de terrain qu'en Belgique. Le grain levé, on ne doit pratiquer dans les emblavures aucun travail d'entretien jusqu'à maturité. La moissonneuse-lieuse coupe et met en gerbes ; enfin les batteuses, circulant de ferme en ferme, font leur travail à l'entreprise. Les pailles entretiennent généralement le foyer de la machine, et le grain est conduit à l'élevateur, où on le paie suivant qualité, au cours du marché.

Le cultivateur encombré de besogne ne pratique souvent aucun labour avant la semence, se bornant à herser le chaume de la récolte précédente ; mais la récolte suivante sera réduite d'une moitié.

A Otterburne, j'ai visité deux exploitations : l'une de 160 acres, appartenant à M. Wynants, et l'autre, de 320 acres à Beheydt. Ils sont arrivés des Flandres, et se disent très satisfaits. Je les avais surpris occupés à ensemen-
cancer. La campagne dernière leur a donné des rendements

de 26 minots en froment et de 42 minots en avoine. Beheydt, à la tête d'un troupeau de 50 bêtes à cornes, estime que chaque vache laitière lui rapporte annuellement \$ 20 net. Le lait est apporté journellement à la fromagerie de l'île des Chènes et se vend bien.

Après avoir visité la fabrique de lait condensé de La Borderie, je me rends chez M. Renoir, qui, avec ses deux fils cultive une belle ferme de 2/3 de section, soit 480 acres. Monseigneur Langevin m'avait fait l'éloge de cet homme d'une grande expérience et d'une rare intégrité, en qui éventuellement, l'entreprise projetée pourrait trouver un auxiliaire puissant. Quand j'arrivai, on semait en froment une terre de grande étendue, d'une belle teinte noirâtre. J'ai admiré la graine, le plus beau « Red Fife » qu'on puisse voir, produit sélectionné d'une récolte précédente.

Grâce à sa persévérance, M. Renoir, qui a quitté Bruxelles depuis dix ans, est aujourd'hui dans une belle situation : maison d'habitation, ferme, graineries et hangars sont admirablement montés, et les terres, dans un état d'entretien parfait.

« L'agriculteur belge, me disait M. Renoir, parlant de sa propre expérience, doit commencer par métamorphoser complètement ses idées au point de vue de l'exploitation agricole, car il n'aurait que faire des systèmes adoptés dans les exploitations réduites, en Belgique ».

« En présence de ces immenses territoires, notre esprit restait, dans le principe, accoutumé aux horizons étroits de la patrie belge, pays modèle de culture intensive et longtemps nous vivions comme dépayés. Mais, peu à peu, l'adaptation a été faite et, sans le savoir, nous sommes arrivés à entreprendre dix fois, cent fois plus de travail. Cette terre que vous voyez, ajoutait-il, entamée hier matin, sera achevée demain soir ; il faut qu'elle le soit. Le cultivateur canadien a besoin de prévoyance et d'énergie, et il ne s'agit pas de remettre à demain ce qu'on peut faire aujourd'hui. Il faut être fort, et endurant à tous points de vue.

Dans le district de Niverville, et principalement à Otterburne, entre la fromagerie de M. Mignot et la fabrique de lait condensé, il y a encore de bonnes terres à vendre à bon marché.

Je quitte La Borderie à la tombée de la nuit, et j'assiste au spectacle grandiose des feux de prairie, qui, derrière moi semblent embraser toute la contrée. A dix heures et demie, nous descendons à St. Malo où résident des Canadiens Français et des Français. Ce district n'offre pas grand intérêt, et nous nous dirigeons directement vers les colonies allemandes de Hochstadt et de Steinbach ; nous traversons un territoire sablonneux et même rocheux, occupé dans les meilleures sections par des Galiciens.

Les Galiciens émigrent nombreux au Canada, où ils constituent de très-fortes colonies. Au cours de cette année, trois mille lots de terre leur ont été donnés gratuitement par le gouvernement. Leurs principales colonies sont celles du lac Dauphin, de Disbury et de la Rivière Carotte. Nous reparlerons de ce dernier district, excellent pour la colonisation.

Il résulte du rapport d'un délégué spécial du gouvernement Canadien, que les Galiciens sont bons cultivateurs, profitant avec succès des avantages qui leur ont été procurés.

Les districts de Hochstadt et de Steinbach, de Hague et de Rosthern réservés au Mennonites, comprennent des exploitations considérables qui me rappellent les belles fermes de la Zélande.

Les Mennonites que je viens de nommer sont des Hollandais d'origine, ayant émigré jadis en Allemagne et en Russie. Delà, fuyant le service militaire, voulant rester fidèles à leur religion, si on peut l'appeler telle, ils sont venus s'établir au Canada. Ils se réunissent en assemblées périodiques dans leurs colonies pour délibérer sur des questions d'ordre actuel et purement temporel. Ce peuple est sobre : on n'y connaît, généralement, ni tabac, ni alcool, et beaucoup de Mennonites, comme les Douckobores, leurs congénères, sont exclusivement végétariens. Très unis entr'eux, ils possèdent d'immenses territoires qui sont admirablement cultivés.

Pour me rendre à Ste Anne-des-Chênes, je traverse une exploitation anglaise ; la ferme est bien montée, et les immenses champs de blé parfaitement entretenus. Beaucoup d'Anglais, après avoir cultivé dans l'Ontario, vendent leurs propriétés à gros bénéfices, et viennent s'établir au Manitoba ou au Nord-Ouest. Les céréales ont leurs préférences, le produit des récoltes leur permettant d'aller passer en ville la mauvaise saison.

Située sur la Rivière Seine, desservie par le South Eastern Railway, Ste Anne-des-Chênes est occupée en grande partie par des métis, gens paresseux, indolents, qui ont les défauts des Indiens et des Blancs, sans avoir hérité des qualités des uns et des autres.

Ce district est affligé d'une énorme quantité de mauvaises herbes qui envahit la culture : le sol m'a paru trop sablonneux, et réclamera bientôt l'emploi des engrais d'étable. Cependant, il y a de belles terres à vendre au prix de 5, 6 et 7 piastres.

Après avoir exploré le Sud-Est du Manitoba, je me repose deux jours à Winnipeg. Il me faudra ensuite visiter Brandon et la ferme expérimentale du Gouvernement, Souris, Hartney, la Grande Clairière, Findlay, Pipestone, Melita, Alameda, et surtout le district de la Moose Mountain, compris entre le chemin de fer au Sud, la Moose Mountain Creek au Nord, la ligne de séparation des rangs 8 et 9 à l'ouest, 3 et 4 à l'est.

Après quoi, j'irai d'Estevan à Moose Jaw et de Moose Jaw à Regina par chemin de fer.

A partir de Portage-la-Prairie, j'ai traversé un pays où l'on pratique en grand la culture des céréales : ce district est une belle application du système de la culture unique.

Portage-la-Prairie, ville de 5000 habitants est, du Manitoba, le plus riche marché à blé. Terres d'une extrême fertilité, d'un prix très-élevé, pays du froment par excellence. Toutefois, par suite de la diminution de valeur des céréales, les cultivateurs manitobans, même dans les contrées essentiellement propices à la grande culture, tendent à faire la culture mixte.

Brandon, 6000 habitants. Cette ville, qui il y a quinze ans, n'existait pas, revêt une importance commerciale considérable.

Service de tramways, lumière électrique, administration de téléphones. Il s'y trouve établi 5 élévateurs, plusieurs scieries et minoteries.

Ma première visite fut à la Ferme expérimentale, exceptionnellement bien située. Cette exploitation comprend des terres d'alluvion de la vallée de l'Assiniboine, des côteaUX favorablement exposés, enfin, des terrains d'expériences plus élevés et sablonneux.

Au cours de cette visite, j'ai admiré les principales races chevalines, bovines, porcines, qui offrent au cultivateur le plus d'avantages.

Le Directeur me mit au courant des expériences nom-

breuses qui furent faites depuis quelques années : céréales, fourrages, élevage, alimentation du bétail, notamment par la conservation du maïs vert en silos fortement comprimés.

De la Ferme, je me suis rendu au musée qui renferme une collection complète des graminées, papillonacées et crucifères qui ont été expérimentées dans l'exploitation, au triple point de vue du rendement, de la rusticité et de la précocité. Le Thymoty et le Brôme sont le plus à recommander dans la prairie quand les prairies ne répondent pas aux exigences de l'élevage ; car ces plantes constituent d'excellents pâturages artificiels et fournissent un foin de toute première qualité.

La Ferme expérimentale de Brandon a donné un bel exemple de la plantation d'arbres en avenues, dans les exploitations rurales du Canada, où les boisements ont une influence prépondérante sur le climat. J'y ai admiré de longues allées de sapinettes de toutes espèces et d'érables à sucre, d'une végétation luxuriante.

En quittant ce bel établissement, je me plaisais à constater que, dans cette pépinière d'expériences agricoles, les cultivateurs diligents pourraient puiser tous les renseignements désirables : encore une fois, il est à reconnaître que c'est sans lésiner que le Gouvernement encourage et assiste l'agriculture.

Il y a quinze ans, la terre était donnée en homesteads aux colons, dans le district de Brandon : elle atteint aujourd'hui une valeur de 20 à 25 piastres l'acre.

Je parviens à Souris. Depuis la découverte de mines de charbon dans ce district, est comme sorti de terre un centre d'agglomération actuellement important. D'ailleurs, il est surprenant de voir avec quelle rapidité les villages se fondent au Canada, et quel développement ils acquièrent d'année en année. Leur origine naît généralement de l'établissement d'une forge, d'un magasin général, espèce de grand bazar, où l'on peut se procurer l'indispensable, d'une livery stable, d'un dépôt de la fabrique de machines agricoles de Massey-Harris ou de Mc. Cornick, d'un hôtel, du Pos office ou d'une école. Les rues sont toujours tracées à l'avance, formant de longues et larges artères bordées de trottoirs en bois. Les constructions presque toujours en bois, présentent un aspect caractéristique, en ce sens que leurs toits sont horizontaux.

A Hartney, village situé sur une ligne secondaire du

C. P. R., le sol exploité par des Anglais est de première classe, mais le prix de vente en est fort élevé.

Avant mon départ et durant mon voyage, j'avais entendu parler de la colonie de la Grande Clairière, située entre Hartney, Findiay et Deleau, occupée surtout, disait-on par des Belges. Je résolus d'aller la visiter. La colonie est située dans le *Township 6 du 24^e rang*, à l'ouest du 1^{er} méridien.

Voici l'impression que me laisse cette contrée. Elle est formée de plaines sablonneuses, entrecoupées de collines plus ou moins mouvantes; par-ci, par-là, des taillis de trembles de faible dimension. Au point de vue du pittoresque j'ai admiré ce pays qui offre de très beaux horizons. Au point de vue agricole, je pense qu'en temps de sécheresse la disette y existera plus qu'ailleurs; de plus les colons ne pourront plus longtemps y cultiver sans être forcés de recourir aux engrais d'étable, comme moyen de fertilisation. J'ai la conviction que si M. l'abbé Gaire, curé de cette paroisse catholique, avait conduit ses ouailles dans un district plus fertile, il aurait obtenu de brillants résultats. A la Grande Clairière, se trouvent une chapelle, une école pour garçons et une école pour filles, un couvent de religieuses; toutes institutions dont l'abbé Gaire fut lui-même le fondateur.

Je ne parlerai pas des districts de Laudeur, de Napinka et de Mérita, qui n'offrent pas d'intérêt au point de vue de ma mission.

Arrivé à Alameda, à la tombée de la nuit, j'entrepris le lendemain l'exploration du district de la Moose-Mountain, c'est-à-dire de la Montagne de l'Orignal. Déjà à Ottawa, et ensuite à Winnipeg, j'en avais reçu des renseignements extrêmement favorables. D'autre part, j'avais appris que la prolongation du chemin de fer, construit actuellement jusqu'à Pipestone, était décidée, et qu'il devait traverser le district pour se diriger ensuite vers Regina.

J'entre dans le *Township 6 du 5^{me} Rang*. D'après ce que j'ai pu voir, et suivant les informations prises, voici comment j'ai analysé ce comté: au Nord, prairie ondulée avec un bon sol limoneux; par-ci par-là quelques dépressions produisant beaucoup de foin: à l'Ouest, la terre argilo-limoneuse est partout de première classe, sauf dans la 31^{me} section; l'Est, également ondulé est un peu pierreux au Sud; le sol y est de première classe, excepté les sections

13, 24, 25 et 36 où il est de seconde classe. L'eau est bonne et abondante partout.

Voici des colons anglais bien établis et très satisfaits de leur exploitation; ils nous servent un diner royal et copieux auquel nous faisons honneur. Les chevaux réattelés, j'entre bientôt dans le Township 7 du 6^{me} Rang.

Je tiens d'un employé supérieur du C. P. R. que le chemin de fer à prolonger passera par le comté 7 ou le comté 8 c. Rang 6.

Ce *Township* 7 comprend beaucoup d'excellentes sections et un grand nombre de homesteads dont le sol est de première classe, argile limoneuse à sous-sol argileux. Les terres du C. P. R. sont à \$ 3 et quelques unes à \$ 4 — l'acre. L'eau amplement suffisante est de bonne qualité. A l'Ouest de la section 19, vers la section 18, s'étend un large marais, qui servirait de bonne réserve à foin. Les sections 6 et 7 sont également très-recommandables.

Township 8. Sans aucun doute, ce comté offre un très-grand intérêt à la spéculation. Il y a encore des homesteads libres, et en outre des terres du C. P. R. et du C. N. W. à acquérir à bon marché. La qualité du sol est à peu près identique à celle du précédent.

Township 6. Rang 7. La surface en est ondulée, le sol excellent partout, très noir et argilo limoneux; l'eau abondante et fraîche. La partie nord est tout-à-fait de première classe. Cette contrée qui vaut les meilleures terres du Manitoba renferme encore beaucoup d'homesteads libres, et des terres du C. P. R. et du C. N. W. à vendre à \$ 3 — environ l'acre.

Il n'y a que quelques établissements de colons : une famille irlandaise, les Murphy, réussit parfaitement. Il y a deux ans, sans ressources arrivés là-bas, ils ont quatre homesteads, dont 80 acres en culture, et possèdent 4 chevaux et 40 têtes de bêtes à cornes.

Township 8. Rang 8. Ouest ondulé, sol de première classe, limoneux, sous-sol de nature argileuse; quelques petits étangs à foin. C'est un comté des plus propices à l'agriculture.

Sur la Section 17 du *Township* 8. du Rang 6. — j'ai visité l'exploitation de M. Lapierre qui, ayant vendu sa propriété de St. Alphonse où il n'avait pas réussi, est venu s'établir dans ce comté. — Il est établi au lieu dit « Coteaux » depuis 9 ans et possède 2 1/2 sections. Son habitation très confortable se trouve placée dans un site superbe dominant

la vallée de la Moose Mountain Creek. Il a la réputation d'être riche et sa propriété a acquis une augmentation de valeur considérable.

J'aurai l'occasion de reparler de tous les districts de la Montagne de l'Orignal au chapitre relatif à un projet de Société d'entreprises agricoles au Canada.

Arrivé à Estevan, centre minier qui a perdu beaucoup de son importance depuis l'exploitation à dix milles de là, des mines de charbon de Souris et de Rochepercée, je prends le train pour Moose Jaw, et de là pour Regina.

A Moose Jaw, ou « Mâchoire d'orignal » abréviation de la désignation indienne de la localité: « la crique où l'homme blanc raccommoda la charrette avec l'os maxillaire d'un orignal » j'ai visité une Réserve de Sauvages.

Régina est une petite ville sans importance de 2500 habitants. C'est la résidence du Lieutenant-Gouverneur, M. Forget, auquel je rendis visite. A part quelques belles constructions : le Gouvernement, les bâtisses de la Police montée, la prison et l'école industrielle, la ville n'offre rien de remarquable.

Le district n'est pas propice à l'agriculture, car l'eau est extrêmement mauvaise, le sol contient souvent un kaolin se crevassant très fort durant les fortes chaleurs. L'été y est de longue durée et cause préjudice aux récoltes. Il n'y a pas de bois ; l'herbe de prairie est très-courte.

Au Nord-Est de Régina, la région arrosée par la « Qu'Appelle » renferme d'excellentes terres, déjà occupées en grandes parties.

Entre les deux Saskatchewan, se trouve un immense territoire, qui vers le centre surtout, est tout à fait impropre à la colonisation.

De Régina à Prince-Albert, près de la branche-Sud de la Saskatchewan, j'ai parcouru de très-bons districts en voie de colonisation. A Dundurn, se trouvent plusieurs petits ranches de bêtes à cornes de belle race. Il y a encore beaucoup d'homesteads près de la station du chemin de fer et nul doute que les colons y viendront s'établir en grand nombre.

Plus loin, vers Grindlay, de bonnes terres à culture, confinant à des collines qui conviendraient pour ranches à moutons.

J'arrive à Hague et à Rosthern, villages de Mennonites et de Galiciens qui ont été créés en un rien de temps : il y a deux ans, les Galiciens y refusaient des homesteads gratuits, et actuellement ces terres valent \$ 8 à 9 l'acre.

Ces deux districts sont pleins d'avenir ; le sol est de bonne qualité, l'eau bonne, le bois facile à obtenir par flottage sur la rivière ; enfin, on y trouve de bons marais à foin. Ajoutons que quand le chemin de fer reliera

Prince-Albert à Winnipeg, cette contrée sera mise en communication directe avec la capitale du Manitoba.

La station suivante est Duke Lake ou «Lac des Canards» un village qui mérite bien son nom. Près de l'école industrielle des Pères Oblats, il y a une nappe d'eau immense, peuplée de milliers de canards sauvages. Il arrive que, certaines nuits, la communauté ne peut dormir, à cause du tapage de ces multitudes ailées.

La population est en grande partie métisse et j'ai pu me rendre compte des ravages que fait le whisky sur ce malheureux peuple, faible de caractère et peu laborieux. Quelques belges habitent le district, entr'autres la famille Malfert, originaire du pays de Charleroi, qui s'occupe d'élevage avec succès.

Prince-Albert, située sur la Saskat-Schewan, est une ville à grandes allures, avec une population qui ne dépasse pas 3000 âmes. Ma première visite fut chez M. Gagnon, capitaine commandant la police montée, pour lequel j'avais une lettre d'introduction. Il eut l'amabilité de me prêter sa voiture pour me conduire dans les environs et visiter les principales industries, parmi lesquelles une brasserie importante, dirigée par des Allemands.

Je me rendis ensuite au palais épiscopal. Monseigneur Pascal, informé de ma mission d'étude au Canada, m'entretint longtemps de l'immense district de la Rivière «Carotte» qui doit s'ouvrir à la colonisation, par suite du prolongement du chemin de fer de Yorkton à Prince-Albert. J'eus l'occasion de rencontrer à l'Archevêché le fondateur de la paroisse de Fleets-Spreen, à proximité de la rivière.

Le chemin de fer M. et N. W. R. actuellement établi jusqu'à Yorkton, en Manitoba, va vraisemblablement se prolonger jusqu'à Prince-Albert, pour relier la contrée la plus fertile de la Saskatschewan au Manitoba.

Il ouvrira ainsi à la colonisation une belle contrée arrosée de nombreux ruisseaux, remplis de lacs très poissonneux où se trouvent en abondance des marais à foin, du bois de clôture, de chauffage et de construction. Enfin la ville de Prince-Albert prendra un accroissement considérable, dès qu'elle sera reliée à la métropole commerciale du Manitoba. Ajoutons que l'importance agricole et industrielle de ce pays est encore augmentée par la présence de la Saskatschewan, un fleuve qui a 300 mètres de largeur à Prince-Albert.

Nous allons étudier quelques uns des comtés qui me paraissent présenter le plus d'avantages.

Township 45. Rang. 21., à l'ouest du 2^d méridien. — Ce comté contient un grand marais qui constitue une bonne réserve à foin; il est admirablement adapté au Settlement : il y a abondance de bonne eau, de foin et de bois de construction. Le sol est noir, sablo-limoneux, avec de l'argile comme sous-sol.

Township 45. Rang 22. — Le Nord est de la prairie avec des taillis de peupliers et de saules; les sections Nord-Ouest sont submergées par le Waterken-Lake. Le sol est de bonne qualité, limon noir épais de 12 pouces, avec de l'argile comme sous-sol. Étant adjacent au lac et comprenant des marais à foin, c'est une place tout indiquée pour l'établissement de colons. L'eau est de bonne qualité.

Township 46. Rang 22. — A l'ouest, prairie ondulée, coupée de massifs de peupliers et de saules, ainsi que de fonds et de marais à foin. Sol partout de première classe, riche argile limoneuse. Plusieurs fermiers établis sur quelques sections y ont déjà fait des améliorations. Il n'y a qu'une petite quantité de bois de clôture et de construction.

Township 46. Rang 25. — Le comté est généralement couvert de massifs de trembles et de saules de grande dimension. Le sol, tout-à-fait de première classe, peut être placé en tête de la plupart des districts colonisés de Prince-Albert. Il y a quelques marais. Le fleuve traverse la section 25. Les lots de rivière sont, en très grande partie, déjà occupés.

Après avoir visité la région la plus importante de la Saskatchewan, je suis retourné à Régina dans le but d'étudier l'Alberta.

La partie de l'Assiniboine située au Sud du beau fleuve Saskatchewan, représente sur une grande étendue, une contrée presqu'aride, dépourvue de bois, graveleuse et même rocheuse en maints districts. L'eau rare y est presque toujours alcaline. Aussi cette région, impropre à la culture des céréales, convient-elle à peine, actuellement, à l'établissement de ranches de bêtes à cornes, de chevaux et de moutons. Il y a cependant lieu de faire exception pour la partie arrosée par la Maple Creek, où les pâturages abondants contiennent de beaux paires à chevaux; d'autre part, il est reconnu qu'ici l'hiver est plus clément qu'ailleurs, dans le sud de l'Alberta.

J'arrive ensuite à Medecine Hat, petite ville située dans la vallée fertile de la Saskatchewan, bordée de collines taillées à pic, et au fond de laquelle la rivière coule en promenant ses circuits à travers de verdoyants pâturages remplis de bétail et de chevaux. Particulièrement protégée contre les intempéries du climat, la végétation luxuriante fait un beau contraste avec le pays que je venais de traverser.

C'est à Medecine Hat que j'ai rencontré les premiers Peaux-Rouges, qui sont actuellement « civilisés », comme toutes les autres tribus indiennes.

Je passerai la nuit en chemin de fer et arriverai à deux heures du matin à Calgary. Située sur la Bow-River, à 1200 mètres d'altitude, cette ville est le marché le plus important de la région entre Winnipeg et Vancouver. Son trafic se fait surtout avec le Koodnay et le Klondyke.

Calgary a langui longtemps après le « boum » général qui fut la cause de son premier établissement, comme Winnipeg et les autres principales villes du Manitoba et du

Nord-Ouest. Mais actuellement elle est en pleine évolution, et deviendra bientôt un centre très-important. Les mines d'or dont l'importance augmente considérablement d'année en année, ouvrent un immense débouché à l'Alberta, surtout à Calgary, située sur la ligne du C. P. R. Cependant jusqu'en ces derniers temps le ranch seul faisant l'objet de la spéculation chez certains riches particuliers, anglais la plupart, qui, moyennant fermages insignifiants se sont accaparés de grandes étendues de prairie. Ceux-ci, pour éviter le morcellement de leurs élevages n'ont point contribué, tant s'en faut, à dévoiler la richesse du sol de l'Alberta du Sud. C'est ainsi que la culture et l'industrie laitière ne se sont pas développées davantage dans cette région. Toutefois, lorsque les irrigations entreprises déjà par le Gouvernement et une société particulière s'y seront développées dans la mesure du possible, la sécheresse du climat étant ainsi combattue, un grand nombre de districts seront propices à la culture mixte. Après quoi les propriétaires de ranches devront se retrancher dans des parties moins favorisées.

Mon exploration dans l'Alberta se poursuit, sous la conduite d'un nouveau guide, par la visite du Township 22 du rang 2, à l'Ouest du 5^{me} méridien.

Je traverse d'abord rapidement le Township 21 du rang 1, déjà en grande partie soumis à l'irrigation. J'y admire le superbe ranch de M. Hull, qui ne compte pas moins de 5000 acres de terre. M. Hull possède 3000 têtes de bêtes à cornes, 2000 moutons et une bonne centaine de chevaux. Une grande partie du bétail s'expédie annuellement sur les marchés du Klondyke et du Nord-Ouest.

Environ 600 acres de cette propriété sont soumis à l'irrigation, et donnent les plus belles récoltes de Thimoty et de Brôme qu'on puisse voir. Ce foin pressé, ainsi que la viande, les produits de la laiterie et les œufs atteignent des prix extraordinaires sur les mêmes marchés.

Le Township 22 du rang 2 — se trouve à 13 milles S. O. de Calgary, entre les deux rivières Fish Creek et Pine Creek, bordé à l'Est par le Red Deer Lake. Les sections 23, 25, 26, 27, 33, 34 et 35 sont composées d'un riche limon noir: de plus, les sections 25 et 26 forment un superbe coteau exposé au Midi et deviendrait une excellente terre à céréales, si elles étaient irriguées. Il y a une quantité normale de bonne eau dans les creeks, dont la principale est la Pine Creek. Dans la section 13-14 se

trouve un grand lac dont l'eau n'est pas potable. Sur la partie S. O. du comté on découvre des bois de clôture et de construction à peu près suffisants. Enfin dans toute la région, vers les montagnes rocheuses, il y a beaucoup de charbon, que le colon trouve aux mines au prix de \$ 1.50, autant qu'il en peut charger.

Township 22 et 23. Rang 28 à l'ouest du 4^{ème} méridien. Le district offre de grands avantages pour la culture mixte et la beurrerie, vu la proximité de Calgary, à 7 milles. L'ouest du comté 23 est un peu montagneux, le sol est un limon argileux très-noir d'une épaisseur de 12 à 18 pouces ; le sous-sol est de l'argile dure.

A l'est, prairie élevée d'un sol sablonneux de classes 1 et 2. Dans les sections 7, 8, 17, 21, 22, 34 et 35, on voit beaucoup de marais à foin exploités pour la vente à Calgary sous forme de foin pressé. En résumé, un beau township pour la culture, surtout après irrigation.

Township 26. Rang 1. 5^{ème} méridien. Herbe touffue, limon noir, très fin dans les vallées, sol plus grossier et graveleux sur les monticules ; dans les bas-fonds, des parties humides très riches en foin ; sur les côteaux, la culture des céréales est à pratiquer sans irrigation.

Situé à mi-route des stations de Airdrie et Beddington, ce pays est appelé à devenir un centre de colonisation important. Dès à présent, il est excellent pour le ranch et l'élevage.

Dans tous les districts que j'ai visités aux environs de Calgary, il existe encore beaucoup d'homesteads vacants et les sections du C. P. R. sont à vendre au prix de \$ 3 l'acre.

Somme toute, la partie moyenne et le Sud de l'Alberta deviendront une des meilleures contrées agricoles du Canada, si les irrigations y prennent de l'extension. Déjà les Mormons, venus des États-Unis y occupent un domaine de 7000 acres qu'ils exploitent collectivement à Cardston, et où ils obtiennent les plus belles récoltes de toute nature, grâce à l'irrigation.

De Calgary, je me dirige vers Edmonton : à partir de Red Deer, le pays change de nature : la prairie jusque là tout unie ou roulée, devient clairière de broussailles de trembles et de saules. Souvent on y rencontre des peuplements forestiers d'épinettes, qui peuvent procurer du bois de charpente. Le sol en général de bonne qualité convient parfaitement à la culture mixte, mais les meilleures terres

entre Red Deer et Edmonton, le long du chemin de fer, sont presque toutes occupées.

Le district de Disbury, traversé avant Red Deer, paraît offrir beaucoup d'avantages à la colonisation :

Township 31. Rang 1 à l'ouest du 5^{me} méridien. — Prairie broussailleuse et roulée dans le Nord ; le sol est riche tout à Pentour. Un marais et un creek coulant vers le Sud-Est dans la section 18 ; à l'est, de la prairie roulée et élevée, avec sol est de 1^{re} classe. Des colons sont déjà établis, surtout des Galiciens et des cultivateurs venus des États.

J'arrive ainsi à Edmonton. Cette ville comprend deux bourgs situés de l'un et de l'autre côté de la Saskatchewan et reliés par un pont de belle longueur.

Le sol est d'excellente composition, les colons ont cultivé déjà, autour de la ville, si bien que toutes les bonnes sections sont actuellement occupées. Le Township 52, au Sud de la ville, est presque complètement boisé de forêts de trembles, de saules et d'épinettes ; le sol est un dépôt d'alluvion de 12 à 16 pouces d'épaisseur. Il y a à Edmonton des charbonnages en exploitation ; de l'or, que charrie la rivière, est recueilli à l'aide de dragues mécaniques.

A St-Albert, siège de l'Evêché, je fus reçu par M^{gr} Grandin.

Arrosé par la rivière de l'Esturgeon, le district est occupé par 800 colons, presque tous français. Le sol est un riche limon noir avec argile en sous-sol.

Je fis encore une excursion malheureuse du côté du lac Ste-Anne, contrée tout-à-fait impropre à la culture ; après quoi je suis retourné à Calgary pour continuer mon voyage dans la Colombie Britannique et l'Île Vancouver.

De retour au Manitoba, j'allai visiter les colonies belges de Mariapolis, Bruxelles et St. Alphonse, qui sont de petits villages comprenant seulement quelques habitants.

En venant s'y établir, nos compatriotes ont trouvé la forêt vierge, et c'est la cognée en mains qu'ils ont dû prendre possession du territoire. Les colons sont ici bûcherons, autant que cultivateurs.

Nonobstant une sécheresse extraordinaire, que depuis onze années on n'avait plus constatée au Manitoba, les belges que j'y ai rencontrés, notamment à Mariapolis, m'ont affirmé qu'ils étaient, tous, enchantés de leur sort

Désirant vérifier mes premières impressions, je me suis rendu, pour la seconde fois, dans le district de Niverville, qui m'avait paru présenter de réels avantages au point de vue de l'objet de ma mission. Ce district est composé en majeure partie de prairies basses et donne le plus beau foin qu'on puisse voir ; il y a des parcelles un peu plus élevées, qui, ayant de l'égouttement, seraient très propices à la culture des céréales.

Le sol est de première classe.

Qu'il est étrange de voir, je le répète, à 15 milles seulement de Winnipeg, à peine colonisées des terres aussi favorables à l'exploitation agricole !

A l'Isle des Chênes à 6 milles de Niverville et à 4 milles du territoire que j'ai tenu à signaler, se trouve une fromagerie établie depuis quelques années, qui fonctionne suivant le système coopératif : les cultivateurs sont payés proportionnellement à la quantité de lait fourni, en retenant tous les bénéfices de l'entreprise diminués, naturellement des frais de fabrication.

En son état actuel, le district convient parfaitement à l'élevage et à la laiterie ; pour devenir entièrement favorable à la culture mixte, il faudrait qu'il ait encore plus d'égouttement. Le Gouvernement l'a compris, et a fait creuser un canal destiné à recueillir les eaux d'excès qui inondent les prairies

au cours des années humides. A mon avis, cette amélioration foncière est insuffisante : il serait nécessaire de découper sur ces terres de larges chemins bordés d'un fossé profond, qui conduirait dans un collecteur, les eaux surabondantes. Au surplus, il est à supposer que — cela se fait généralement au Manitoba — la municipalité interviendrait dans les frais de ces tracés, une fois que les colons viendraient s'établir dans le territoire.

J'ai cru devoir visiter en ses moindres détails cette partie du pays, et j'ai eu le plaisir de constater que déjà bien des familles belges y sont à la tête d'exploitations florissantes. Suivant la règle que je m'étais imposée, j'ai pris sur plusieurs de ces familles force notes monographiques ; et je reproduis ici les renseignements retenus de l'une d'elles, la famille Van Maldeghem.

Venus des Flandres, les deux frères Van Maldeghem ont débuté comme simples ouvriers au chemin de fer. Puis ils se sont établis à 2 milles de l'Isle-des-Chênes. Après le paiement de leur terre de 320 acres, leur habitation, les étables et les écuries provisoires, ils n'avaient, pour tout fonds de roulement, qu'une centaine de dollars. Cette situation les mit dans la nécessité de louer 6 vaches, moyennant paiement annuel de \$ 5 par tête, soit un intérêt de 15 à 20 o/o.

Les Van Maldeghem exploitent la ferme depuis 6 ans, et voici quel est aujourd'hui leur inventaire :

Terres en culture : froment, 50 acres, avoine, 60 acres, pommes de terre, 5 acres.

Prairies naturelles : 205 acres .

Etables : 50 têtes de bêtes à cornes, comprenant 20 vaches laitières.

Écuries : 4 chevaux.

Instruments : Une lieuse, une wagine, deux charrues, une herse, une faucheuse.

L'ensemble, y compris les bâtisses, qui ne sont que provisoires, représente un capital de \$ 3340.

Les Van Maldeghem n'ont aucune dette.

Les bénéfices de cette exploitation se chiffrent, pour l'année dernière, comme suit :

Laiterie. A 2 1/2 milles de la ferme se trouve une fromagerie, où chaque matin le lait est apporté dans des cruches Fleischman. On traite les vaches deux fois par jour, matin et soir, de Mai à Octobre. Durant l'hiver, les vaches n'étant nourries qu'au foin, tarissent. Les 20 vaches donnent,

en moyenne, 2 gallons par jour, soit 9 litres. Le prix du lait à la fromagerie et de \$ 0,80 par 50 litres. Le rapport annuel d'une vache est donc de \$ 21, en sorte que le troupeau a rapporté \$ 420 ou fr. 2158.

Ces fermiers n'emploient point d'ouvriers, et toute la main d'œuvre, en ce qui concerne cette partie de leur exploitation, se réduit à traire les vaches pendant six mois de l'année, et à couper, en Juillet, 2 tonnes de foin par tête de bétail.

Il est à remarquer que le prix d'une bonne vache laitière du pays ne dépasse pas 25 dollars. (Il y a six ans, le prix d'une vache avec son veau, était de \$ 25 sur le marché de Winnipeg; chez les métis et à une certaine distance de la ville, beaucoup moins).

Donc, après 1 1/2 année, au plus, le capital placé dans cette partie du cheptel vivant, est complètement regagné. C'est un résultat magnifique.

A cette évaluation, il y a lieu d'ajouter la plus-value acquise pendant l'année par les génisses et les bouvillons, sans frais ni peine, puisqu'ils ont vécu d'herbe et de foin.

Cultures. Rendements obtenus, et prix de vente diminués des frais de battage :

50 acres	Froment	877 bsh.	à \$ 0,55,	moins 0,03 =	\$ 461.—
60 "	Avoine	1300 "	" 0,32,	" 0,02 =	\$ 390.—
11 "	Orge	300 "	" 0,40,	" 0,02 =	\$ 118.—

Total : \$ 969.—

ou fr. 4980, représentant le bénéfice brut des cultures de céréales, dont à déduire :

Semences :	Froment	100 bsh.	= \$ 55
	Avoine	150 bsh.	= \$ 48
	Orge	22 bsh.	= \$ 9

Plus 700 bsh. avoine pour nourriture	
des chevaux pendant 360 jours	\$ 224
10 o/o amortissement instruments	\$ 50
	<hr/>
	\$ 386

Le bénéfice net des cultures est donc égal à \$ 583, ou fr. 2995.

Produits divers. Le petit lait provenant gratuitement de la fromagerie a permis d'engraisser 7 pores, dont bénéfice net \$ 60.

La vente de 13 tonnes de foin, à \$ 5 la tonne, fauché dans les moments perdus sur les terres libres voisines a produit \$ 65, soit ensemble, avec la porcherie, un bénéfice en francs de 642,50.

En 1899, les frères Van Maldeghem ont donc encaissé un bénéfice de :

Pour la laiterie fr. 2158.
Pour les cultures fr. 2995.
Pour divers fr. 642.50

Fr. 5795.50, avec un capital de fr. 17167 chiffre qui prouve suffisamment en faveur du district de Niverville.

L'an prochain, les Van Maldeghem comptent changer en définitives, leurs constructions provisoires.

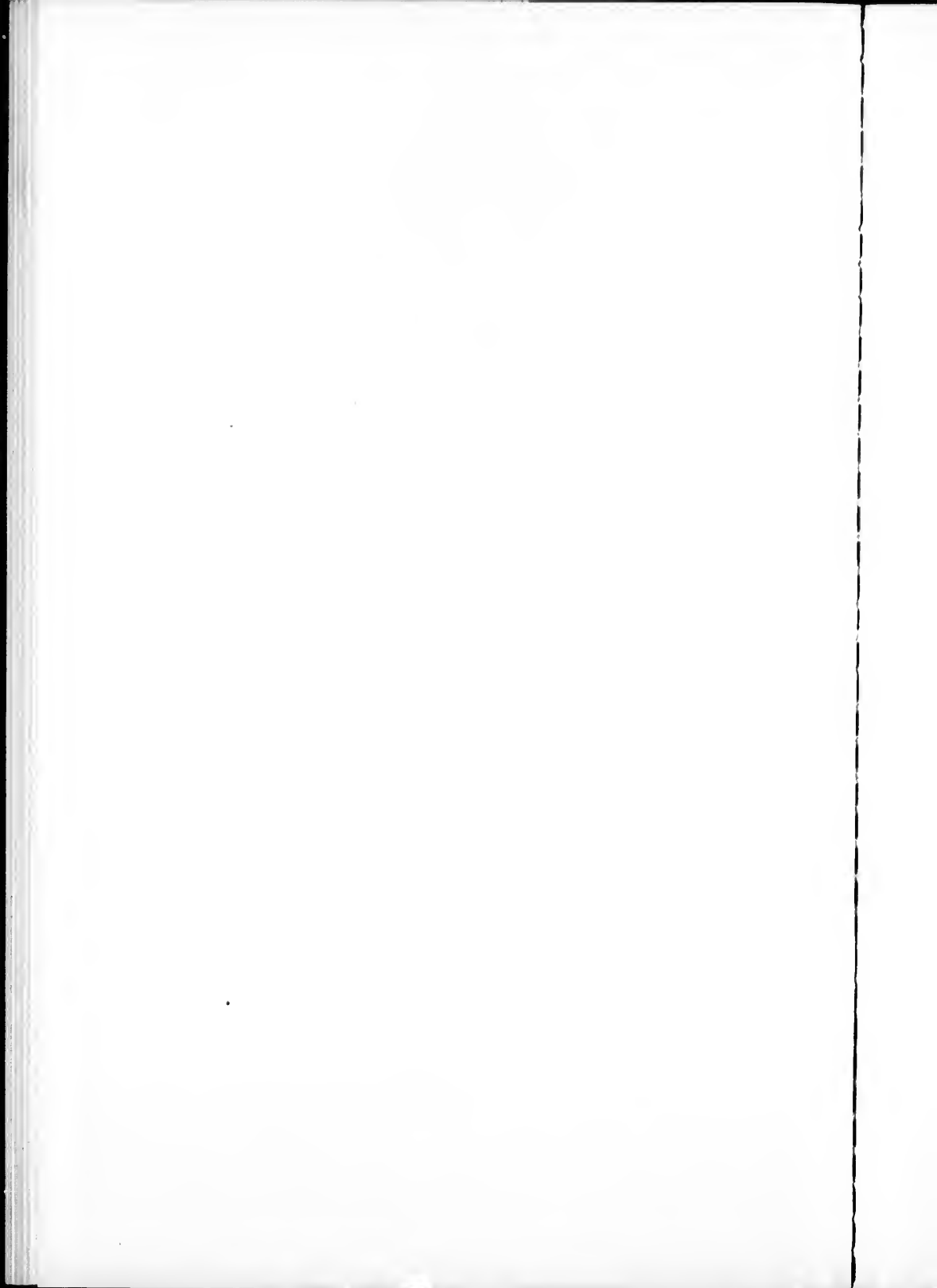
J'ai visité d'autres exploitations, parmi lesquelles celles de Walbroeck, belge également, propriétaire d'une ferme de tout premier ordre, et dont les affaires sont brillantes.

Voici les meilleures sections ou parties de section qui sont à vendre entre Niverville et Isle-des-Chênes.

Township 7 R. 3 E. : $3/4$ Sⁿ. 29 — $1/2$ Sⁿ. 36.

Township 7. R. 4 E. : $1/2$ Sⁿ. 31 — $3/4$ Sⁿ, 25 — Sⁿ. 19 — Sⁿ 27.

Soit en tout $4\ 1/2$ sections ou 2180 acres de terre.



CONCLUSIONS

La population de la Belgique est de 522 habitants par mille carré. Celle du Canada, pour une superficie 320 fois plus étendue est de 1,30.

Les pays qui se trouvent dans de pareilles conditions sont forcément appelés à servir un jour de déversoir au trop-plein des vieilles contrées.

Ce n'est pas pour que le Canada reste inhabité, que la Providence l'a doté d'immenses richesses de toute nature !

A n'envisager l'avenir qu'à son point de vue le plus immédiat, c'est surtout au cultivateur qu'il offre de grands avantages. L'agriculture nationale subit une crise depuis longtemps, et d'aucuns prétendent qu'elle ne se relèvera jamais. Que les cultivateurs belges qui ne parviennent pas à travailler avec bénéfice — combien ne sont-ils pas ? — aillent produire leur effort là où le grain, semé dans une terre vierge extraordinairement féconde, rapporte au centuple sans restitution d'engrais. Ils y seront les bienvenus.

Le Canada présente aussi un bel avenir aux industries extractives ; surtout, quant à présent du moins, à celles qui ont le bois pour matière première. Que de forêts à rendements invraisemblables pourraient être exploitées avec grands profits, pour la fabrication de la pulpe de bois et des pâtes à papier, principalement en Colombie Britannique, où les arbres, de dimension gigantesque, n'ont presque aucune valeur !

Espérons que l'industrie Belge sera bientôt représentée dans cette partie du monde ; et qu'à l'aide de capitaux, elle pourra transformer ces matières premières, aujourd'hui encombrantes, en produits utiles de toute nature.

On le voit, le champ d'action est immense; c'est aux capitalistes avertis de donner le coup de baguette magique, en apportant au Canada l'initiative et les capitaux.

Quelles sont les opérations qu'une société à créer pourrait entreprendre au Canada?

Le premier point du programme qui faisait l'objet de ma mission concernait la recherche des emplacements favorables aux exploitations à fonder. Ces territoires ont été passés en revue au cours de cette étude, et j'en rappelle ci-dessous l'énumération.

Il a fallu renoncer à obtenir des options sur ces terrains, le Gouvernement et les compagnies exigeant un marché immédiat, ce qui n'était pas possible. Mais tous les territoires étudiés et triés présentent une étendue suffisamment vaste, pour qu'à l'époque où la société pourra être constituée, il en reste encore plus qu'assez à acquérir par elle.

Ces acquisitions pourront se faire de la manière suivante:

1^o Rachat de « scripts, » ou bons émis par le Ministère de l'Intérieur, permettant de posséder avantagement des terres au Canada. (voir ma lettre sur les scripts).

2^o Acquisition de territoires d'avenir dans les districts suivants :

Celui de la « Montagne de l'Original » en Assiniboine, et celui de la Rivière « Carotte » en Saskatchewan (voir description de ces contrées).

Au point de vue de la spéculation seule, doivent surtout attirer l'attention, les sections 12, 14, 15, 16, 17, 18 du Township 8 du Rang 6: c'est très probablement par là que passera le chemin de fer dont il a été parlé précédemment. — Au point de vue agricole, ces sections sont de seconde qualité.

Le meilleur comté, tant pour l'agriculture que pour la spéculation, paraît être le Township 6 du Rang 7 (voir description). C'est ici qu'une société devrait s'empressez d'acquérir, par scripts, les sections libres du Gouvernement, celles du C. P. R., qui valent généralement \$ 3.— et celles du chemin de fer C. N. W., du même prix, mais qui sont payables par actions de cette Compagnie (elles valaient 80 % le 2 Juillet.)

Le district de la Rivière « Carotte » peut bien être mis sur la même ligne que celui-ci, car il est très-fertile, et sera bientôt ouvert à la colonisation par l'établissement d'une ligne de chemin de fer importante. Les meilleurs

Township de la Rivière « Carotte » sont : le Township 45 Rang 21 et le Township 46 Rang 25.

Il faudrait obtenir du Gouvernement Canadien qu'il consente à réserver aux colons recommandés par la Société, les homesteads qui sont encore vacants dans cet excellent territoire.

Quant aux conditions de l'intervention du Gouvernement et des compagnies de chemin de fer, en ce qui concerne ces dernières, l'assurance m'a été donnée que dès qu'un centre serait formé, un embranchement de voie ferrée serait construit. Les compagnies sont du reste à l'affût de toutes les occasions d'étendre leur réseau et les saisissent avec empressement. Ce faisant, non-seulement elles étendent leur trafic, mais encore, elle mettent en valeur les grandes étendues de territoire qui leur sont concédées par le Gouvernement.

L'intervention du Gouvernement se traduit surtout par la concession de homesteads aux colons.

Les autres points du programme qui se trouve tout naturellement tracé à la société à constituer, sont les suivants :

1° Établir à Anvers, siège de la société, un bureau de renseignements pour l'émigration. Cet organisme aurait à préparer le voyage des colons, et à étudier des modes de transport plus économiques et surtout plus confortables que les détestables transports d'émigrants, destructifs de toute dignité, et qui ont fait du terme même « d'émigrants » le synonyme de parias. Que de choses à dire sur ce point !

2° Au fur et à mesure des demandes d'achat, on pourra vendre quelques parties de sections à un prix très rémunérateur, en vue de fortifier la colonie. Les nouveaux colons qui viendront s'y établir, auront l'avantage de ne pas se voir isolés, et éventuellement de pouvoir se faire aider par ceux que la société aura établis précédemment.

3° La plupart de nos compatriotes arrivent au Canada avec peu d'argent : aussi leur terre payée, et leur première installation bâtie, se voient-ils dans la nécessité d'emprunter souvent à des taux exorbitants ; les Banques, au Canada, regardent généralement à prêter aux petits cultivateurs. — La société devrait, autant pour aider ceux-ci, que pour procurer des placements aux capitaux belges, prêter de l'argent sur première hypothèque, et sur titres
« *Torrens* ».

4° Au sein des colonies, la société pourrait avantageusement établir des industries agricoles, telles que beurreries, fromageries, moulins à farine. Ces industries contribueront à ouvrir de bons débouchés aux produits agricoles des colons.

5° Nous avons vu que les Belges installés à l'Ile-des-Chênes, près de Niverville, réussissaient parfaitement. La société aurait tout intérêt à acquérir les sections de ce district mentionnées plus haut. Elles offrent l'avantage d'un centre de colonisation possible à 15 milles de Winnipeg, desservi par une ligne de chemin de fer.

Faisons observer que pour les ouvrir à la culture mixte, il y aurait lieu de pratiquer les travaux d'amélioration dont il a déjà été question.

Mais la société, bornant à ce programme son action, encourrait le reproche de n'être qu'un simple bureau d'émigration patronné. circonstance aggravante — par une agence foncière et financière. Tel n'est, à coup sûr, pas son objet et au surplus, réduite à cela, l'entreprise échouerait.

L'objet immédiat de la société à former éventuellement, doit être de créer un ou plusieurs centres, sous forme d'agglomérations ou paroisses, qui seront le noyau d'une colonie dont le développement deviendra, dès lors, tout naturel. Tel était le principal article du programme contenu dans la première notice soumise au syndicat.

Ce centre où les premiers colons seront attirés par les avantages d'une installation toute prête, église, école, bâtiments de ferme, et c^à et c^à, amènera l'intervention de nouveaux moyens de développement, tels que l'intervention des Compagnies de chemin de fer, dont il a été question plus haut, et l'établissement de nouvelles voies de communication et de débouchés nouveaux.

La mise en valeur des terres à l'entour sera, dès lors, assurée.

Parvenue à ce point de développement, la société pourra se dispenser d'entrer dans les frais d'installation de ses colons ; tout au moins, leur ayant vendu ou concédé des terres, se borner à leur avancer, sur garanties hypothécaires, les fonds nécessaires à l'acquisition du matériel, la construction des bâtiments et c^à.

Cette première période, bien que provisoire si l'on veut, n'en est pas moins la plus importante.

Anvers, le 12 *Sept.* 1900.

